

Chers, chères philosophes,

par la présente je vous invite très cordialement à l'assemblée générale de notre Département qui se tiendra mardi, le 19 mai à 18h00.

Selon le règlement de notre université, l'assemblée générale de chaque Département doit se réunir au moins une fois par année. Parmi ses fonctions est l'élection d'une commission mixte qui est constituée au minimum d'un membre des trois corps (professeurs, corps intermédiaire et étudiants).

Le Décanat a demandé que chaque Département de la Faculté constitue une commission mixte avant le 31 mai 2015. Cet ordre tombe bien pour nous, parce qu'il y a quelques problèmes avec nos plans d'études. Tout changement des plans d'études doit être approuvé par la commission mixte ainsi que par l'assemblée générale.

Tous / toutes les étudiant(e)s, assistant(e)s, postdocs, doctorant(e)s, professeur(e)s, chargé(e)s de cours et secrétaires sont invités à l'assemblée générale et j'espère que vous viendrez nombreux !

Bien sûr, on profitera de cette occasion pour organiser une petite fête dans le Parc des Bastions après la réunion afin de trinquer à la fin de l'année académique.

L'ordre du jour et la location seront communiqués ultérieurement.

Au plaisir de vous accueillir,  
Marcel Weber

--

Prof. Marcel Weber  
Directeur du Département de philosophie  
Université de Genève  
2, rue De-Candolle  
CH-1211 Genève

Tél. [+41 22 379 79 07](tel:+41223797907)  
<http://www.unige.ch/lettres/philo/>